

DELIBERATION N°CS-2022/15

OBJET : Affectation définitive du résultat 2021

L'an deux mille vingt-deux, le douze mai, à 19 heures 15, le Conseil Syndical du Syndicat d'Aménagement et de Gestion de l'Yzeron du Ratier et du Charbonnières (SAGYRC), régulièrement convoqué par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins 5 jours francs avant la présente séance, s'est réuni en salle du conseil municipal, place de Verdun, 69126 BRINDAS, sous la Présidence de Monsieur Jean-Charles KOHLHAAS.

Etaients présents

Mesdames : H. DROMAIN, D. GEREZ, A. GROSPERRIN, A. NELIAS, H. NOGUES-BRUNET, C. POUZERGUE ET C. SCHUTZ.

Messieurs : D. AUDIFFREN, O. BAREILLE, S. BOUKACEM, J-C. CORBIN, R. DUMOND, F. FORT, F. GROULT, E. HORRIOT, Y. JAILLARD, J-C. KOHLHAAS, D. MALOSSE, P. MANTOUX, F. PASTRE, J-F. PERRAUD, B. PONCET, L. PROTON, M. RANTONNET ET F. THEVENIEAU.

Président : Jean-Charles KOHLHAAS.

Secrétaire de séance : Daniel AUDIFFREN

Nombre de Conseillers en exercice : 37 (Présents : 25 / Voix : 75).

Convocation en date du : 05 mai 2022.

Nature de l'acte Finances locales – Décisions budgétaires – Budgets et comptes (7.1.1.).

Le CFU 2021 présente un excédent cumulé de fonctionnement et d'investissement avec les restes à réaliser de 3 856 456,30 €.

Ce résultat définitif est conforme au résultat prévisionnel 2021 voté lors de la session du conseil syndical du 09 mars 2022.

LE CONSEIL SYNDICAL, invité à se prononcer,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire M57,

Où l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité des suffrages exprimés, par 75 voix pour :

ARTICLE UNIQUE : DE CONFIRMER l'affectation du résultat de fonctionnement 2021, soit 3 422 429,74€, à la ligne R002 en fonctionnement.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre les membres présents.

Certifié exécutoire compte tenu

de la transmission en Préfecture le 16/05/22

et de la publication le 16/05/22

LE PRESIDENT

Jean-Charles KOHLHAAS

LE PRESIDENT,
Jean-Charles KOHLHAAS



SAGYRC – Direction du CONSEIL SYNDICAL- Séance du 12 mai 2022

Accusé de réception en préfecture

069-256910373-20220512-CS2022_15-DE

Reçu le 16/05/2022

